

Objet : V/Demande d'avis relatif à la
gestion des gisements de palourdes du
Bassin d'Arcachon
V/réf. : Vos réf. : V/Courrier SM/RB/L-
PALOUR AF/ECO du 28/04/2000
N/réf. : DEL/AR/33-2000/LA/ft

*Monsieur le Directeur Régional
des Affaires Maritimes d'Aquitaine*
33074 BORDEAUX

Arcachon, le 16 mai 2000

Monsieur le Directeur,

Dans le courrier référencé ci-dessus, vous me demandez de bien vouloir vous faire connaître l'avis de l'IFREMER sur le projet d'arrêté relatif à la gestion des gisements de palourdes du Bassin d'Arcachon. Comme vous le soulignez, ce projet d'arrêté fait suite aux réunions de la commission de visite de gisement de palourdes des 12 novembre et 9 décembre 1999 auxquelles l'IFREMER était représenté. Cette mise en place de trois zones de cantonnement correspond bien à ce qui avait été préconisé lors de ces deux réunions par les professionnels avec l'accord de l'IFREMER comme une mesure de gestion susceptible de réduire l'effort de pêche, permettant ainsi de s'engager sur la voie de la reconstitution du stock. Nous ne pouvons donc que confirmer notre position et formuler un avis favorable à ce projet d'arrêté.

Toutefois, vu les informations actuellement disponibles, il est impossible de savoir si cette mesure sera suffisante pour permettre une reconstitution du stock et son exploitation durable et rentable. En effet, le probable diagnostic de surcapacité de pêche dans le Bassin devrait conduire à une limitation de l'effort de pêche, à laquelle peuvent contribuer ces cantonnements envisagés, comme la diminution du nombre de licences que vous nous mentionnez, mais aussi un respect de la taille minimale et l'encadrement des débarquements.

Enfin, je me permets de vous signaler que depuis la création récente du laboratoire « Ressources Halieutiques d'Aquitaine » (IFREMER St Pée sur Nivelle, BP 3, 64310 Ascain), la compétence en matière d'avis pour la zone allant de la Gironde à la frontière espagnole est désormais sous la responsabilité de ce laboratoire. Je vous demanderais donc de bien vouloir solliciter le responsable de ce laboratoire pour toute demande future d'avis relative aux ressources du Bassin d'Arcachon.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Station -p.i.-
Isabelle AUBY

Copie : DRV/RH/D
Responsable du Laboratoire Ressources Halieutiques d'Aquitaine
Responsable du Laboratoire Ressources Halieutiques de La Rochelle

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station d'Arcachon
Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France

téléphone 33 (0)5 57.72.29.80
télécopie 33 (0)5.57.72.29.99
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>